

LE MAG !

PETIT-RÉDERCHING



DÉCEMBRE 2023

Chers concitoyens, chères concitoyennes,

C'est avec une immense joie et un profond respect des responsabilités que vous m'avez confiées que je m'adresse à vous aujourd'hui. L'année 2023 a été riche en projets et en réalisations qui ont contribué à l'amélioration de notre cadre de vie.

Je suis heureuse de vous informer que les travaux de restauration du lavoir sont terminés et la forge est en cours de restauration. Avec la réhabilitation de ces deux éléments emblématiques de notre patrimoine, nous préservons notre histoire et transmettons une part de notre héritage aux générations futures. Par ailleurs, je suis ravie de vous annoncer que les travaux d'aménagement de la maison d'assistantes maternelles ont débuté. Cette structure pourra accueillir jusqu'à 12 enfants d'ici la fin de l'année 2024 et renforcer ainsi notre engagement envers les familles de la commune pour leur offrir des solutions de garde de qualité.

Début septembre, nous avons obtenu deux fleurs au concours *Villes et Villages Fleuris*. Une belle récompense pour tout le travail accompli par les élus, les agents et les bénévoles. Ensemble, nous continuons à faire de notre commune un lieu où il fait bon vivre.

Pour la 3^{ème} fois, je vous convie chaleureusement à la *Veillée de Noël* qui se tiendra le 15 décembre prochain. Cet événement désormais traditionnel est l'occasion parfaite pour nous rassembler au cœur du village, partager des moments de chaleur et d'amitié et célébrer ensemble cette période si spéciale de l'année.

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude envers mes adjoints, les membres du conseil municipal, les secrétaires et agents communaux, les bénévoles et les associations, pour la belle collaboration que nous avons partagée tout au long de l'année.

Je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année et une nouvelle année 2024 remplie de bonheur, de santé et de réussite pour chacun d'entre vous.

Bien à vous,

Le Maire,
Florence ZINS





SIMPLE ET GRATUIT

Testez vous-même!

1 Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant **PanneauPocket** sur **AppStore** ou **PlayStore**.

2 Ouvrez PanneauPocket et désignez ensuite votre Commune en cliquant sur le cœur situé à côté de son nom.

Pas besoin de créer un compte, 100 % anonyme !

Félicitations, vous recevrez désormais des notifications de votre Commune en cas d'alertes ou d'informations.

BONNE UTILISATION !



Les Ecoles Primaires

Horaires

Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi
de 8h30 à 12h
de 13h30 à 16h

Ecole maternelle

4 rue de la Mairie 57410 Petit-Réderching
Tél. : 03 87 02 78 18

Ecole élémentaire

6 rue des Ecoles 57410 Petit-Réderching
Tél. : 03 87 09 89 50

Le Service Périscolaire

Accueil du matin

de 7h à 8h30

Salle de motricité de l'école maternelle

Accueil du soir

de 16h à 17h30

Salle de motricité de l'école maternelle le lundi
Bibliothèque municipale les autres jours

Cantine

de 12h à 13h30

Salle socioculturelle

Réservations

Fiches de réservation et menus disponibles sur le site internet.

Réservation à déposer au plus tard **le jeudi midi pour la semaine suivante** accompagnée du règlement.

Retrouvez nous sur www.petit-rederching.fr
sur Facebook

Commune Petit-Réderching
Sur PanneauPocket en téléchargeant l'appli

Directeur de la publication : **Le maire Florence ZINS**
Comité de Rédaction : **Commission Communale**
Conception : **Mairie de Petit-Réderching**
Impression : **Imprimerie L'Huillier**
Crédits Photos : **Commune de Petit-Réderching**
Dépôt légal : **Décembre 2023**

La Mairie

Horaires d'ouverture

Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi
de 8h à 12h
Mardi de 14h à 18h
Jeudi de 14h à 16h30

Coordonnées

3 rue de la Mairie 57410 Petit-Réderching
Tél. : 03 87 09 80 78
Mail : mairie.petitrederching@gmail.com

Rendez-vous avec le maire et les adjoints

Sur demande formulée par mail ou appel téléphonique durant les horaires d'ouverture de la mairie

Adresses mails des élus

Mme Florence Zins, maire
mairie@petit-rederching.fr

M. Dominique Finkler, 1er adjoint
mairie.petitrederching@gmail.com

Mme Cindy Dannenhoffer, adjointe au maire
cdannenhoffer@petit-rederching.fr

M. Yvon Petit, adjoint au maire
yvetit@petit-rederching.fr

Mme Tania Lang, adjointe au maire
tlang@petit-rederching.fr

INFORMATIONS UTILES

PETIT-REDERCHING OBTIENT 2 FLEURS



Nous avons travaillé durant 3 ans pour repenser intégralement le fleurissement du village. Pour répondre aux exigences du label *Villes et Villages Fleuris de France*, il a fallu intégrer, au delà de l'aspect esthétique, des notions environnementales, architecturales, touristiques et citoyennes.

Grâce à l'implication des élus, des employés, des bénévoles, des écoles, grâce aux conseils éclairés de Steve Peifer, nous avons pu accueillir le 19 juillet 2023, le jury du comité départemental dans de très belles conditions. Les efforts de rénovations patrimoniales et la qualité de la préparation de la visite ont été très appréciés. La répartition égalitaire du fleurissement dans tous les quartiers de la commune et la création d'aires de pique-nique et de repos ont été mises en avant.

Nous pouvons être fiers de l'obtention de ce label et de l'attribution directe de **deux fleurs** ! C'est une belle récompense pour celles et ceux qui se sont investis dans cette aventure. C'est aussi une visibilité nouvelle qui peut engendrer des retombées touristiques et économiques.



🌸 Merci à tous 🌸

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Renouvellement des baux de chasse

Désignation des conseillers municipaux siégeant à la commission consultative communale de la chasse

Les baux de chasse conclus en 2015 arriveront à expiration le 1^{er} février 2024. Il revient donc à la commune de renouveler ces baux dans le respect du cahier des charges type des chasses communales pour la Moselle approuvé par arrêté préfectoral du 20 avril 2023.

Messieurs Yvon PETIT et Mathieu MATHIS sont délégués pour participer aux travaux de la commission consultative communale de la chasse

Consultation des propriétaires

Les propriétaires fonciers sont en principe les bénéficiaires directs du produit de la location de la chasse, mais la loi leur permet de l'abandonner à la Commune. Le conseil municipal a décidé d'organiser une réunion des propriétaires fonciers pour connaître leur avis sur l'affectation à donner à ce produit

Moins des deux tiers des propriétaires (possédant moins des deux tiers de la superficie de la chasse communale) se sont prononcés pour l'abandon du produit de la location à la commune, ce qui implique qu'il sera, pour la durée du bail (période du 2 février 2024 au 1^{er} février 2033) réparti chaque année par lot entre les propriétaires au prorata de la surface qu'ils possèdent.

Tarifs du restaurant scolaire

En 2020, le coût du service de restauration scolaire s'élevait à 12.69 €/enfant, pour un repas facturé 5.30 €.

Depuis 2020, l'indice des prix à la consommation a fortement augmenté, ce qui a une répercussion sur l'ensemble des éléments à prendre en compte dans le coût de fonctionnement du restaurant scolaire.

Le conseil municipal a donc décidé de fixer le prix du repas à 6 € à partir de septembre 2023.

Tirage au sort du jury criminel pour l'année 2024

Trois noms ont été tirés au sort sur la liste électorale et transmis à la Cours d'Assises de Metz.

Subventions

Les subventions suivantes ont été attribuées :

- * 50 € à l'école élémentaire de Petit-Réderching pour l'acquisition d'un bac à réserve d'eau ;
- * 700 € à l'association FLAC qui a largement contribué à la réussite de la *Marche Gourmande* du 2 juillet 2023
- * 600 € à l'association *Les Motards, ma famille de cœur* qui a également participé financièrement à la *Marche Gourmande* .

Motion en faveur de la réouverture ferroviaire de la Lorraine vers le sud de la France

Le conseil municipal demande à l'État et à la S.N.C.F. :

- * de tenir les engagements pris le 13 avril 2023 en faveur du rétablissement d'une desserte ferroviaire vers le Sud de la France ;
- * d'investir pour un matériel roulant de qualité et d'assurer le confort des usagers ;
- * de garantir la qualité du réseau ferroviaire et d'agir en faveur de la connexion ferroviaire entre les territoires ;
- * de se donner tous les moyens pour arriver, dans les meilleurs délais, au retour d'un service ferroviaire équivalent à celui supprimé en 2018.

Proposition d'implantation d'un distributeur automatique alimentaire à casiers

Le conseil municipal a rejeté la demande d'un commerçant souhaitant installer un distributeur automatique alimentaire à casiers de produits frais sur le parking de la gare. Le demandeur souhaite en effet que la commune prenne à sa charge la construction d'un socle béton et sollicite la gratuité de stationnement.

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Droit de place des commerces ambulants

Plusieurs commerçants ont sollicité l'autorisation de stationner sur le parking de la gare pour vendre leurs produits. Considérant qu'un coffret forain a été installé sur ce parking, le conseil municipal a décidé de fixer les tarifs comme suit, à compter du 1^{er} juin :

Objet	Modalités
occupation journalière pour une durée maximale de 4 h (mardi et/ou vendredi)	1,00 €/ml sans électricité
	1,50 €/ml avec électricité

Projet d'implantation d'une antenne relais SFR

Deux projets d'installation d'une antenne relais ont été proposés par SFR sur 2 sites différents :

Projet 1 : site de la Redoute appartenant à la commune de Petit-Réderching,

Projet 2 : site de la gare, appartenant à la SNCF.

L'implantation d'une antenne sur le pylône existant Rue de Hoelling n'était pas possible, pour des raisons techniques d'après l'opérateur.

Considérant que le projet 2 est situé au centre du village, à moins de 100 mètres d'une crèche et visible depuis la commune de Rohrbach-lès-Bitche,

Considérant que le projet 1 serait installé à la sortie du village, à plus de 250 mètres de la maison la plus proche,

Considérant que la commune ne percevra aucun loyer sur le projet 2, mais que les riverains en supporteront toutes les nuisances,

Le conseil municipal a accepté le projet 1 pour un loyer annuel de 5.000 €.

LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE : DE NOUVEAUX TARIFS

Lors de la réunion du conseil municipal du 30 mai 2023, une refonte générale des tarifs et modalités de location de la salle polyvalente a été votée.

Inchangés depuis près de 5 ans, il était nécessaire de réévaluer les tarifs de location pour tenir compte des augmentations du coût des énergies. Ainsi un forfait *hiver* sera désormais appliqué du 1er novembre au 31 mars pour faire face à la surconsommation d'énergie durant cette période.

Mais au-delà d'une simple augmentation tarifaire, les modalités de location ont été repensées pour permettre plus de souplesse et d'équité. De nouveaux forfaits de location ont vu le jour comme la location pour une durée limitée à 5h ou 24h. La salle 3 est désormais accessible à la location sous certaines conditions. Les dispositions particulières dont bénéficient les associations dont le siège social est situé à Petit-Réderching ont également été revues.

L'intégralité des tarifs et modalités de location est disponible sur le site internet de la commune.

Salle	5H Maxi			24H			Forfait week-end			Montant des Arrhes
	PR	Extérieur	Forfait hiver	PR	Extérieur	Forfait hiver	PR	Extérieur	Forfait hiver	
Cuisine	20,00 €	20,00 €		30,00 €	30,00 €		40,00 €	40,00 €		
Salle Socio-culturelle	50,00 €	80,00 €	10,00 €	80,00 €	120,00 €	25,00 €	210,00 €	300,00 €	50,00 €	20,00 €
Gymnase	80,00 €	130,00 €	25,00 €	120,00 €	200,00 €	50,00 €	210,00 €	300,00 €	100,00 €	50,00 €
Salle 3	50,00 €	80,00 €	10,00 €	80,00 €	120,00 €	25,00 €	S 8h / D 20h		50,00 €	20,00 €
							120,00 €	200,00 €		

Retrouvez la totalité des délibérations
du conseil municipal sur le site internet de la commune

Jumelage avec ALTRIP



Retardée par la pandémie de CoViD 19, la célébration du 30ème anniversaire du jumelage entre les communes d'Altrip et de Petit-Réderching a enfin pu être organisée à l'occasion de cette grande journée franco-allemande.

Dans la cour de l'école élémentaire, les décors, réalisés lors de la Journée Citoyenne, aux couleurs des drapeaux des deux pays, ont trouvé leur place. Les enfants de l'école élémentaire ont entonné des chants en français et en allemand. M. Volker MANSKY et Mme Florence ZINS, maires d'Altrip et de Petit-Réderching, ont symboliquement planté un tulipier dans la cour de l'école pour sceller cette amitié renaissante.

En présence de nombreuses personnalités et avec le soutien du *Fonds Citoyen Franco-Allemand*, les liens entre les deux communes ont été renoués. De nouvelles actions devraient voir le jour dans les mois à venir.

BAL POPULAIRE



Pour terminer cette belle journée sur une note joyeuse, la commune avait organisé un bal populaire.

Offert à tous les habitants et avec l'aide d'associations locales pour l'intendance, tout le monde a pu danser jusqu'au bout de la nuit et profiter d'un joli feu d'artifice.



MARCHE GOURMANDE #2

Pour cette deuxième édition de *La Marche Gourmande*, nous avons accueilli 477 personnes au total.

Au départ de la salle polyvalente, les marcheurs ont sillonné le ban communal vers le Meyerhof, le Nassheck, la Redoute, la Trubach, le lotissement à l'Orée des Champs, pour finir au centre historique du village, place Saint-Joseph.

Grâce à nos commerçants, les participants ont fait 6 étapes gourmandes. La *Brasserie de la Terre à la Bière* a proposé l'apéritif, la ferme du *Beau Printemps* a fourni l'entrée, le *Ranch des Bisons* s'est occupé du plat principal, dans une ambiance musicale assurée par *Les Enfants de la Batte...Rient*. Une surprise préparée par la chorale *Concordia* attendait les randonneurs autour du lavoir rénové de la Trubach et du verger de M. Guérinaud. Pour supporter la chaleur d'une météo très clémente, les Mandolineros distribuaient des bouteilles d'eau au son de leurs instruments de musique. Léa servait ses fromages frais à la ferme Neu. Enfin, Sophie Jacob accueillait en musique les promeneurs sur la place Saint-Joseph pendant que l'équipe des *Délices de Bach*, distribuait le dessert et du thé glacé.

Pour organiser cette manifestation, plus de 40 bénévoles étaient sur le terrain pour, notamment, sécuriser le franchissement des voies.

Les élus ont fait découvrir le ban communal d'une bien belle manière à leurs amis d'Altrip, en mettant en avant le dynamisme économique et associatif du village.



Les travaux de rénovation de la forge se poursuivent.



RESTAURATION DE L'ancienne FORGE



Après plusieurs mois de travaux, la vieille forge de la Place Saint Joseph a de nouveau fière allure.

Entièrement nettoyée, elle a bénéficié de la mise en place de nouveaux éléments en grès au niveau des ouvertures. Une niche sculptée, jusqu'ici conservée par Monsieur Gérard NEU a même retrouvé sa place d'origine.

Un escalier intérieur pour accéder au *grenier* et le bardage en bois sont en cours de réalisation.

Vous pouvez encore soutenir financièrement ce projet en faisant un don auprès de la Fondation du Patrimoine.

RÉNOVATION DU LAVOIR DE LA TRUBACH



Le vieux lavoir de la Trubach a lui aussi bénéficié d'une cure de jouvence.



En 2021, il fallait deviner sa présence tant il était enfoui sous la mousse et les ronces. Après des mois de travaux de nettoyage, la réfection des canalisations, la consolidation des murets, la Trubach est à nouveau accueillante. Son lavoir prend désormais le soleil, débarrassé de toute cette végétation envahissante. Un bien bel endroit pour venir se reposer grâce à l'aire de repos récemment aménagée et aux chemins d'accès rénovés.

Plusieurs portants ont été installés dans le cimetière communal afin d'y accrocher les arrosoirs mis à votre disposition.

Disposés près des points d'eau, vous pourrez ainsi plus facilement trouver les arrosoirs lorsque vous en aurez besoin. A condition, bien entendu, que les précédents utilisateurs aient fait l'effort de les raccrocher en partant.

DES ARROSOIRS BIEN ACCROCHÉS





En France, moins d'une victime d'arrêt cardiaque sur dix survit faute d'avoir bénéficié au bon moment des premiers gestes de secours.

L'Association Française des Premiers Répondants a mis à disposition un panneau connecté *Géocoeur*. Couplé au défibrillateur, ce dispositif permet d'optimiser les chances de survie des victimes d'un arrêt cardiaque. Il permet de localiser plus facilement le défibrillateur et de porter secours plus rapidement.

Dès qu'un arrêt cardiaque est signalé à proximité, *Géocoeur* déclenche le gyrophare et diffuse un message pré-enregistré sur haut-parleur. Ce système alerte les passants qu'une personne est victime d'un arrêt cardiaque et a besoin d'un défibrillateur. Vous pouvez alors scanner le QR Code ou appeler le 18/15 pour savoir où apporter le défibrillateur. Toutes ces indications figurent sur le boîtier.

MARCHANDS AMBULANTS

Le parking du Meyerhof reprend vie et se transforme.

Depuis quelques mois, des changements d'importance s'opèrent à l'entrée de la commune au Meyerhof. L'ancien parking de la gare a en effet subi quelques transformations, comme l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques.

Mais depuis quelques semaines, il accueille également des marchands ambulants comme un boucher, un fromager, un maraîcher et un foodtruck. Présents le mardi et/ou le vendredi en fin d'après-midi, les commerçants attirent une belle quantité de clients chaque semaine.

Cette activité économique participe à la dynamisation du quartier, tout comme les nouvelles implantations de commerces et services dans l'ancienne coopérative agricole.



RETOUR en IMAGES : L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

29 juin 2023

C'est par une balade gourmande en 6 étapes dans le village que l'année scolaire s'est terminée. La commune est riche de producteurs et commerçants, alors pourquoi chercher ailleurs ce que nous avons sur place.

1^{ère} étape : la *Ferme de Beau Printemps* où Michel BOTZUNG a accueilli les élèves pour leur parler de la vie des animaux et leur faire goûter du houmous et de la viande séchée.

2^{ème} étape : la *Villa Maria* où Audrey CREUSOT a partagé sa passion pour l'apiculture.

3^{ème} étape : *Apérix* où Jérôme MEGEL a servi un apéritif plein de saveurs.

4^{ème} étape : la terrasse du *Restaurant de la Gare* où Bernard et Sylviane VOGEL ont servi un déjeuner très apprécié.

5^{ème} étape : l'ancien lavoir de la Trubach récemment restauré pour se rafraîchir et se reposer un peu.

6^{ème} étape : *les Délices de Bach* où Marie-Claire BACH attendait les élèves pour un goûter tout en finesse.





13 juin 2023 : Le projet scientifique, en partenariat avec le Collège de Rohrbach-lès-Bitche, se concrétise. C'est le jour du lâcher de ballon.

Dans une salle de classe, les élèves remplissent des tubes à essai d'un mélange hétérogène d'eau, d'huile et d'alcool à 95°. Le principe de cette expérience est d'observer l'évolution de ce mélange en fonction de l'altitude du ballon.

Le ballon stratosphérique est déballé avec les élèves de 3^{ème} de la section scientifique. Pour le lâcher, il faut prévenir l'aviation civile et les bases militaires.

Pendant leur déjeuner à la cantine du collège, les élèves apprennent que le ballon a atteint 35.000 mètres d'altitude et s'est posé à proximité du Parc de Sainte-Croix à Rhodes.

Pour terminer la journée, les élèves ont été accueillis au C.D.I. pour des jeux de recherche documentaire sur le thème de l'espace.



1



2



3

1. 3 mai 2023 : Présentation de l'écosystème des zones humides par Boris, animateur de la Maison de l'Eau et de la Rivière.
2. 16 juin 2023 : Présentation des méfaits du tabac par Madame Imhoff, bénévole à la Ligue contre le Cancer.
3. 4 septembre 2023 : Chant de rentrée *Le Pouvoir des Fleurs*



Bibliothèque Municipale de Petit-Réderching



9 août 2023

En partenariat avec la Bibliothèque Départementale de Prêt, un atelier de création de marionnettes à doigts a eu lieu durant l'été à la Bibliothèque Municipale.

Les 15 participants ont fait preuve d'une belle créativité pour s'amuser en réalisant des petites poupées à faire gigoter au bout des mains.

25 octobre 2023

Citrouilles, araignée, hérisson et feuilles mortes. L'automne s'est installé à la Bibliothèque Municipale à l'occasion d'un atelier consacré à Halloween. 15 enfants de 6 à 12 ans ont passé un après-midi à confectionner une adorable couronne automnale.



BRIOCHES DE L'AMITIÉ

Comme chaque année, les élus et les associations se sont mobilisés pour participer à l'Opération Brioches !

C'est toujours dans la bonne humeur que les élus accueillent les membres des associations et du conseil municipal pour la vente, rue par rue, des brioches de l'amitié confectionnées par les deux boulangers locaux.

Grâce aux bénévoles et grâce à vos dons, nous avons pu remettre 1.521,50 € à l'U.N.A.P.E.I..

Merci pour eux !



RETOUR en IMAGES L'ÉCOLE MATERNELLE



Comme chaque année, une opération *Nettoyons la nature* a eu lieu à l'école maternelle

Armés de gants et de sacs poubelles, les enfants ont été sensibilisés à l'importance de jeter les déchets dans des endroits appropriés et non en pleine nature.

Cette prise de conscience précoce de l'incidence de nos gestes sur notre environnement permet d'acquérir très tôt les bons comportements pour préserver les espaces naturels et partagés.



1



2



2



2



1. 30 octobre 2023 Fête d'Halloween
2. 16-20 octobre 2023 Semaine du goût

LE MAG !

DES ASSOCIATIONS

LES MOTARDS, ma FAMILLE DE COEUR

L'association *Les Motards, ma Famille de Cœur* a organisé les 19 et 20 août 2023 sa première exposition consacrée aux motos, trikes et quads.



Cette manifestation, organisée en partenariat avec *les Motards Tatoueurs du Cœur*, a attiré une jolie foule durant ces deux journées. Outre l'exposition d'engins et véhicules roulant en tous genres, de nombreuses animations étaient proposées pour les petits et les plus grands.

Grâce au succès du week-end, l'association a pu porter un chèque de 5.800 € à la famille de Emma, une toute jeune combattante gravement malade.

En juin 2023, certains membres du motoclub *Le Voyageur* sont partis en Norvège rejoindre le Cap Nord.



MOTOCLUB LE VOYAGEUR



Plus de 9.000 km ont été parcourus sur la Route des Trolls, la Route de l'Atlantique, près du Cercle Polaire Arctique et dans les Îles Lofoten. Pour réaliser ce périple, en mémoire à Gaston MULLER, ancien président, près d'une vingtaine de ferries ont été empruntés.

Rendez-vous l'année prochaine pour un roadtrip en Écosse.



LES MANDOLINEROS

L'association *Les Mandolineros* a organisé le 8 octobre 2023 sa première Mehlknepefest

En proposant une journée dédiée aux traditionnels Mehlknepel, l'association des Mandolineros ne s'est pas trompée. Les gourmands étaient au rendez-vous pour goûter ces délicieuses quenelles revisitées au potiron, aux courgettes et aux carottes.

Pour prolonger le déjeuner, un agréable après-midi musical était proposé. Au son des mandolines, en duo, formation réduite ou complète, accompagnés de Céline et Jacqueline au chant et de Jérôme aux textes, les musiciens ont enchanté leur public.

L'expérience sera renouvelée l'an prochain !

ENTENTE PETIT-REDERCHING SIERSTHAL

Recréeée en mars 2022 après une fusion manquée avec le FC Rohrbach-Bining, l'Entente Petit-Réderching Siersthal a redémarré en bas de l'échelle et a su asseoir sa position en tant qu'association.

En un an, l'association est passée de 3 à 4 équipes séniors et de 3 à 6 équipes jeunes. Marc FILIPIAK, toujours membre du comité, a cédé la présidence du club à Mickaël D'ANNA.

La mission de la saison passée était clairement affichée : changer de division. Objectif atteint pour les équipes *fanion* et *féminine* de l'E.P.R.S..

Mention spéciale aux filles qui ont terminé championnes de leur groupe en deuxième partie de saison et évoluent désormais en première division départementale ! Pour les garçons, c'est la D3 !

L'E.P.R.S. poursuit sur sa lancée : une ambition sportive motivée par un esprit familial, pour que le foot se poursuive dans les deux communes de Petit-Réderching et de Siersthal.



Contact : Mickaël D'ANNA
mikaepers@gmail.com

Pages Facebook :

Facebook.com/footEPRS

Facebook.com/EPRStfeminines

CLUB DES SÉNIORS

Le *Club des Séniors* vous propose des rencontres conviviales autour d'animations et de jeux variés.

Jeux de société, skat, et belote viennent compléter le loto mensuel. En été, les membres du club s'adonnent à la pétanque.

N'hésitez pas à les rejoindre pour sortir de chez vous et faire de nouvelles connaissances.

Contacts : Germain STEINER 03 87 09 83 34

Réunions : mardi de 14h à 17h

salle polyvalente (salle 3) de Petit-Réderching

LE MAG !

DES ASSOCIATIONS

PETIT RED TT

Après une diminution des effectifs durant la période CoViD, le club de tennis de table de Petit-Réderching, attire à nouveau des membres.

Beaucoup de jeunes se sont inscrits pour la pratique de loisir. Les effectifs des adultes augmentent également. Pour faire vivre le club et notamment pour encadrer toute cette jeunesse, l'association cherche des bénévoles.

C'est d'autant plus important que le club a ouvert des sessions d'entraînement à Goetzenbruck depuis le mois de septembre.

Prochainement, le club va changer de nom et deviendra le *Pays de Bitche TT*. Profondément attaché au Pays de Bitche et pas seulement à une commune, cette nouvelle dénomination renforce la vocation : développer et faire connaître le tennis de table.



Contacts : Pierre KRUTTEN 07 76 69 75 99

Entraînements :

mardi de 18h à 19h30 pour les 5-11 ans

mardi de 19h30 à 21h pour les ados et vétérans

mardi de 21h à 23h pour tous

salle polyvalente de Petit-Réderching

lundi de 17h30 à 19h pour les 5-11 ans

lundi de 19h à 21h pour les ados et adultes

gymnase de Goetzenbruck

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

L'A.P.E. (Association des Parents d'Élèves), représentée par son président Loïc HOFFMANN, est composée de 19 membres pour cette nouvelle année. L'association a pour but de soutenir financièrement les projets des écoles maternelle et élémentaire de la commune. Ces financements sont possible grâce aux différentes actions menées par l'association tout au long de l'année et en particulier grâce au traditionnel loto dont la prochaine édition aura lieu le 10 février 2024. Plusieurs ventes seront également proposées tout au long de l'année.

L'A.P.E. c'est aussi l'organisation de moments conviviaux visant à rapprocher les familles notamment au travers de la kermesse des écoles organisée à la fin de chaque année scolaire en coopération avec le corps enseignant.

Lors du précédent exercice, l'A.P.E. a redistribué 2.800 euros aux différentes classes sous forme de dons ou de financement de matériel (dictionnaires, clés USB, jeux d'extérieur, etc..) L'A.P.E. aide à l'amélioration du quotidien de nos élèves. Pour que tout cela soit possible, nous avons besoin du soutien du plus grand nombre pour l'organisation des manifestations ou assurer leur réussite. Nous vous remercions d'avance pour votre soutien

PERPETUM MOBILE

L'association *Perpetum Mobile* vous propose depuis 2015 différentes activités de remise et maintien en forme, guidées par une éducatrice sportive diplômée d'État. Du piloxing knockout ou SSP au bodyart, d'une activité physique intense à la pratique zen, vous trouverez sans doute la formule qui vous convient.



Contacts : Bernard MATIS 06 27 91 01 66

Activités : mardi à 18h Piloxing Knockout

mardi à 19h Bodyart

mardi à 20h Piloxing SSP

salle polyvalente (salle socioculturelle)

Dimanche 5 Novembre, le salon de l'EDEN a rassemblé plus d'une trentaine d'entrepreneurs du Pays de Bitche et alentours à la salle polyvalente avec la volonté de se faire connaître aux habitants du territoire.

L'événement a été inauguré par les discours de plusieurs personnalités locales : M. Vincent SEITLINGER, député, Mme Florence ZINS, maire et les élus de la commune ; Mme Joëlle WEY, conseillère régionale ; Mme Sophie PASTOR, conseillère départementale et M. David SUCK, président de la Communauté de Communes.

Chacun d'eux a félicité et encouragé la démarche de mise en lumière du potentiel de notre territoire ainsi que le dynamisme et la bienveillance qui sont les maîtres-mots de cette association.

De nombreuses animations ont occupé les plus petits durant de la journée : rallye photo organisé par *Les Chabots*, création en bois avec *MCB Bois*, maquillage et tatouage par *Les Bouchons de l'Espoir du Bitcherland*, bricolage dans la caravane de *Chouettes Animations*, atelier de dessins par l'illustratrice N'Hel et manipulation des petits lapins de Sophie, intervenante en médiation animale.

L'association EDEN met en avant la force du réseau et le partage. Elle a pour but l'entraide dans le développement des entreprises du territoire.

Née à Petit-Réderching en Mars 2021 sous l'impulsion de 4 amies entrepreneuses, elle rassemble aujourd'hui une quarantaine de membres.

eden



COUNTRY CLUB CHEYENNE

La musique country trouve ses racines dans le folklore anglosaxon. Elle raconte l'histoire américaine des migrants anglais et irlandais venus s'installer dans les Appalaches au cours du XVIII^{ème} siècle.

La pratique de la danse country ne nécessite aucune aptitude physique particulière. Un léger sens du rythme, une tenue confortable loin des clichés de la panoplie de cow-boy et beaucoup de convivialité suffisent à prendre du plaisir en dansant.

La danse country est une activité physique complète : apprendre les pas de danse, mémoriser les enchaînements et bouger tout son corps en rythme, sollicite à la fois la concentration et les muscles du danseur.

Deux animateurs sont présents pour encadrer et former les danseurs.

N'hésitez pas à rejoindre le groupe !

Contacts : Michel GEIB 06 08 51 73 38

Activités : mardi à 19h débutants
à 20h confirmés
jeudi à 19h débutants
et nouveaux danseurs
salle polyvalente (salle socioculturelle)

agenda

- 15.12.2023** : Veillée de Noël
organisée par la commune
à partir de 18h
Place Saint Joseph
- 14.01.2024** : Repas des aînés
offert par la commune
à partir de 11h30
Salle polyvalente
- 03.01.2024** : Collecte de sang
de 15h30 à 19h30
Salle polyvalente
- 10.02.2024** : Grand Loto
organisée par l'A.P.E.
début des jeux à 20h
Salle polyvalente
- 09.03.2024** : Soirée Sputznudel
organisée par
Les Motards ma Famille de Coeur
à partir de 18h30
Salle polyvalente
- 16.03.2024** : Soirée de la Saint Patrick
organisée par l'E.P.R.S.
à partir de 18h30
Salle polyvalente
- 12.04.2024** : Assemblée Générale
organisée par le Crédit Mutuel
Salle polyvalente
- 20.04.2024** : Soirée dansante
organisée par Country Cheyenne 57.
à partir de 19h30
Salle polyvalente
- 16.05.2024** : Collecte de sang
de 15h30 à 19h30
Salle polyvalente

Veillée de Noël



Vendredi
15 décembre 2023

programme
complet



à partir
de 18h

Place Saint-Joseph

PETIT-RÉDERCHING

ORGANISÉE PAR LA MAIRIE AVEC LE CONCOURS
DES ÉCOLES, ASSOCIATIONS, PRODUCTEURS,
ARTISANS ET COMMERÇANTS DE PETIT-RÉDERCHING

UN PEU DE RESPECT

Se respecte-t-on soi-même quand on ne respecte ni la loi ni les autres ?

Ça aurait pu être un sujet pour une épreuve de philosophie, mais ce n'est qu'une réflexion concernant le comportement de certains dans l'espace public partagé.

Nous aurons beau instaurer toutes les *Zone 30* possibles ; Nous pourrions installer autant de couteuses chicanes ou de pénibles dos d'âne qu'il sera possible ; Nous pourrions nous évertuer à sécuriser au maximum les abords des écoles et du city-stade... Nous ne pourrions jamais lutter contre les personnes qui décident de rouler à vive allure dans la commune, de prendre des sens interdits, de s'arroger le droit de mettre en danger la vie des autres.

Le respect des règles, même lorsqu'elles semblent contraignantes, garantit une utilisation paisible des espaces publics partagés. Le respect des règles facilite la vie d'une communauté. Le respect des règles favorise la cohésion sociale d'un territoire.

C'est ce que l'on appelle le CIVISME.

En faire preuve relève de notre libre-arbitre !

Chers concitoyens,

Nous voilà réellement arrivés à mi-chemin. Nous entamons sereinement la seconde partie du mandat, que vous nous avez confié, sur la base d'un programme ambitieux. A force de travail et de volonté, une grande partie de ce programme a déjà été réalisée.

Avec le temps et l'expérience, nous avons priorisé nos actions ; nous avons pris conscience des difficultés de mise en œuvre ; nous avons souhaité mettre au cœur de notre action votre bien-être.

Le lien social : voilà ce qui manque à beaucoup de nos concitoyens. En vous incitant à participer à différentes manifestations, nous avons l'humilité de penser que nous sommes parvenus à recréer ce lien.

Organiser les *Veillées de Noël* ou les *Marches Gourmandes* n'a pas qu'un caractère ludique. Derrière ces instants festifs, se cache un travail de longue haleine pour repenser les espaces publics, tenir compte des contraintes environnementales, aménager sans défigurer, transformer sans détruire. Les investissements d'aujourd'hui sont autant de retombées économiques, touristiques et sociales pour demain.

Sous notre impulsion, la commune a changé. Elle devient plus attractive. L'obtention de ces deux jolies fleurs marque la reconnaissance par un organisme extérieur des efforts faits pour redynamiser la commune.

Je suis fière du chemin parcouru, heureuse pour mon équipe qui s'investit sans compter et touchée par votre soutien !

Florence ZINS

Pour la liste *Petit-Réderching*, la confiance pour demain

La vie communale suit son cours. En tant que membres de la liste d'opposition nous tentons sans cesse d'approcher les choses avec humilité et empathie, mais toujours fort de plus de 42% des suffrages que vous nous avez portés.

En 2020 nous nous étions présentés aux élections pour proposer une alternance.

Une alternance pour la justice et l'équité, pour que chaque citoyen soit protégé et défendu de manière juste et impartiale. Pour qu'aucun n'ait de faveurs, et qu'aucun ne soit lésé. Après 3 ans notre engagement à défendre ce principe vit de toutes ses forces.

Une alternance qui proposait de faire revivre le corps de notre si beau village. Nous saluons les initiatives communales dans ce sens.

Une alternance qui proposait que Petit-Réderching fasse entendre sa voix au sein de l'intercommunalité.

Une alternance qui proposait de tout faire pour que vive un dynamisme associatif et particulièrement entrepreneurial dans notre village. Quel beau doublé réalisé par l'association EDEN lors de ce premier salon de l'entrepreneuriat qui s'est tenu début Novembre. Sachons avec eux donner des perspectives sur le territoire à nos jeunes, leur montrer que vivre bien, vivre heureux dans son territoire, ici, à Petit-Réderching, c'est possible. Plus qu'un cadre de vie faisons tout ce que nous pouvons pour donner un avenir à nos jeunes !

Que vive Petit-Réderching !

Nous souhaitons à chacun de joyeuses fêtes de fin d'année !

Rendez vous à la veillée de Noël !

Marie Jeanne Schuller, Henri Cordary, Michel Botzung

Conformément à l'article L 2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales « dans les communes 1.000 habitants ou plus, lorsque des informations générales sur la réalisation et sur la gestion du conseil municipal sont diffusées par la commune, un espace est réservé à l'expression des conseillers élus sur une liste autre que celle ayant obtenu le plus de voix lors du dernier renouvellement du conseil municipal ou ayant déclaré ne pas appartenir à la majorité municipale. »

ÉTAT-CIVIL

naissances

Valentina NUNEZ le 06.09.2023



PACS

Marc FODE & Férouze HAMANI
31.10.2023

mariages

Guillaume CHUDZ & Sarah BURGUN
10.06.2023
Vincent DERR & Stéphanie CARTERON
12.08.2023



décès

Denise DANNENHOFFER ép. STAUDER le 29.05.2023
Jean-Paul VOGEL le 10.08.2023
Fernand HIEGEL le 16.10.2023



LES GRANDS ANNIVERSAIRES DE MARIAGE



Noce d'or 50 ans de mariage

Daniel STOCK
Christiane SCHAEFFER

Fernand BACH
Thérèse KILIAN

Edouard REICHL
Yolande PANTER

Raymond BECKER
Marie-Thérèse BICHLER

Noce d'orchidée 55 ans de mariage

Gabriel STÉPHANUS
Anny KREBS

Roland EHRESMANN
Marie Rose HIEGEL

René BACH
Paulette PETRI

Noce de diamant 60 ans de mariage

Fernand BACH
Thérèse KILIAN

Albert JUNG
Marie-Thérèse NEU

LES GRANDS ANNIVERSAIRES



Camille SPIELDENNER
90 ans le 03.05



Jeanne ALBRECH ép. SPIELDENNER
93 ans le 17.06



Cécile MEYER vve STOCK
96 ans le 03.07



Marie-Anne FABING vve
MEGEL
91 ans le 05.07



Robert GLATT
93 ans le 03.10



Georgette RIFF ép. NEU
92 ans le 17.05

Alphonse NEU
94 ans le 10.10



Marie-Joséphine BECKRICH
vve NEU
93 ans le 15.10

Vous ne souhaitez pas figurer dans ces rubriques ?

Pour les grands anniversaires et anniversaires de mariage : signalez-le à la mairie
Pour les naissances : signalez-le à la maternité et/ou lors de la déclaration de naissance
Pour les mariages, PaCS et décès : signalez-le à la mairie lors de la constitution du dossier.